

Federal Science Expenditures and Personnel

Dépenses et main-d'œuvre scientifiques fédérales

Guide to the collection of data in the social sciences and humanities

Introduction

This introduction is intended to provide an overview of the process of collecting science expenditure data; definitions of and explanatory notes on natural sciences and engineering, social sciences and humanities, scientific and technological activities, performance sectors, and other terms used are given in subsequent sections.

The collection of science expenditure data is organized by the Science, Innovation and Electronic Information Division of Statistics Canada. This exercise was formerly conducted under the aegis of the Treasury Board Secretariat but is now solely a Statistics Canada survey.

Collection is undertaken to gather essential data describing the recent, current and proposed state of the federal resources allocated to science. Federal science expenditures data are provided to Industry Canada who in turn use the data in the development of advice to the Assistant Deputy Ministers' Steering Committee on the Management of S&T, their Minister and the Treasury Board Secretariat, as well as in policy development and in monitoring the implementation of science policies. Statistics Canada maintains historical expenditure series in and engineering dating back to 1963 and to 1971 in the social sciences and humanities. These data are available through the Science, Innovation and Electronic Information Division or through special requests.

The basic reporting unit is the budgetary program of a department or agency. Each budgetary program forms the subject of separate scientific expenditure reports for the natural and for the social science activities within it. Both the program and the program activities within it may be scientific in whole or in part only. Only expenditures on the scientific components of a program or its activity are reported. In some programs it will be difficult to distinguish between the natural and social sciences. However, some allocation must be made and in determining this allocation, the dominant orientation of the projects and the area of expertise of the personnel involved must be considered. Detailed definitions are given on the following pages.

Guide traitant de la cueillette des données dans les sciences sociales et humaines

Introduction

La présente introduction veut donner un aperçu général de la méthode d'accumulation des données relatives aux dépenses scientifiques. Les sections suivantes donnent des définitions et des notes explicatives pour les expressions telles les sciences naturelles et génie, les sciences sociales et humaines, les activités scientifiques et technologiques et les secteurs d'exécution ainsi que d'autres termes utilisés.

La Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique de Statistique Canada effectue la cueillette de données relatives aux dépenses scientifiques. Autrefois, cette enquête était menée sous l'égide du Secrétariat du Conseil du Trésor, mais est maintenant menée seulement par Statistique Canada.

La cueillette a pour but de recueillir des données essentielles portant sur la situation récente, actuelle et prévue des ressources du gouvernement fédéral attribuées à la science. La Division travaille en collaboration avec Industrie Canada en lui fournissant les données pour les dépenses scientifiques fédérales. En retour, celui-ci utilise ces données pour préparer les recommandations présentées au Comité des sous-ministres adjoints sur les sciences et la technologie, à leur ministre et au Secrétariat du Conseil du Trésor, de même que pour élaborer les politiques et surveiller la mise en application des politiques scientifiques. Statistique Canada maintient une série de statistiques historiques relatives aux dépenses dans les domaines des sciences naturelles et génie et des sciences sociales et humaines qui se reporte respectivement à 1963 et 1971. Ces données sont disponibles par le biais de la Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique ou par des demandes spéciales.

L'unité de base de travail est le programme budgétaire d'un ministère ou d'un organisme. Chaque programme budgétaire fait l'objet de rapports de dépenses scientifiques distincts pour les activités relatives aux sciences naturelles et aux sciences sociales. Le programme et les activités qui en font partie peuvent être scientifiques en tout ou en partie, mais ce ne sont que les dépenses touchant les éléments scientifiques d'un programme ou d'une activité qui font l'objet d'un rapport. Il sera difficile, dans le cas de certains programmes, de différencier les sciences naturelles des sciences sociales. Il faut, toutefois établir une ligne de démarcation; l'orientation principale des projets et le domaine de compétence du personnel en cause doit donc être pris en considération. Les définitions détaillées se retrouvent dans les pages qui suivent.

On the questionnaires, the identified expenditures are looked at from several different viewpoints and in various subdivisions. Expenditures on **research and development (R&D)** and **related scientific activities (RSA)** are subdivided to provide an indication of the “what” of a department’s scientific effort. Expenditures in each category of scientific activity are further subdivided into “current” and “capital” segments. Current expenditures are additionally subdivided by sector, to indicate the “where” and “by whom” the activity is performed (e.g., in business enterprise, in higher education).

The human resources allocated to scientific activities are summarized in terms of the involved categories of personnel (scientific and professional, technical, etc.) and the principal focus of their efforts (R&D, RSA, administration of extramural programs).

When completed, checked for consistency with previous reports, entered into the database and totaled along the various dimensions, these data provide snapshots of the federal resources allocated to science, supporting not only the work of central agencies but also the submissions of departments and agencies requesting resources.

General

This guide consists of definitions/explanations for terms used in the questionnaire.

The term **social sciences** is to be regarded as synonymous with social sciences and humanities and thus embraces all disciplines involving the study of human actions and conditions and the social, economic and institutional mechanisms affecting humans. Included are such disciplines as anthropology, business administration and commerce, information and knowledge management, criminology, demography, economics, geography, history, languages, literature and linguistics, law, library science, philosophy, political science, psychology, religious studies, social work, sociology, and urban and regional studies.

The **natural sciences and engineering** consist of disciplines concerned with understanding, exploring, developing or utilizing the natural world. Included are the engineering, mathematical, life and physical sciences.

1. Expenditures by activity and performer

The questionnaire covers three consecutive fiscal years and the headings of all three are identical. One set of definitions/explanations therefore suffices.

Actual and planned expenditures on scientific and technological activities are to be classified according to the type of scientific activity and the performance sector in which the activities were or will be conducted.

Les dépenses inscrites sur les questionnaires sont étudiées d’après des points de vue différents et selon diverses subdivisions. Les dépenses de **recherche et développement (R-D)** et les **activités scientifiques connexes (ASC)** sont subdivisées afin d’indiquer quels sont les efforts scientifiques d’un ministère. Les dépenses pour chaque catégorie d’activités scientifiques sont de nouveau subdivisées en « dépenses courantes » et « dépenses en capital ». Les dépenses courantes sont ensuite subdivisées selon le secteur, afin d’indiquer « où » et « par qui » l’activité est entreprise (par exemple, dans les entreprises commerciales, dans les établissements d’enseignement supérieur).

Les ressources humaines attribuées aux activités scientifiques sont résumées en fonction des catégories de personnel en cause (personnel scientifique et professionnel, technique, etc.) et selon l’intérêt principal des efforts fournis (R-D, ASC, administration des programmes extra-muros).

Une fois ces données complétées, comparées à des rapports antérieurs en vue d’en déterminer l’exactitude, introduites dans le fichier central et totalisées conformément aux divers aspects, elles donnent un aperçu des ressources du gouvernement fédéral attribuées à la science, et viennent appuyer non seulement les travaux des organismes centraux, mais aussi les demandes des ressources supplémentaires des ministères ou des organismes.

Généralités

Ce guide renferme des définitions et des explications des termes utilisés dans le questionnaire.

Le terme **sciences sociales** comprend les sciences sociales et humaines et englobe donc toutes les disciplines qui comprennent l’étude des actions et des situations humaines ainsi que les mécanismes sociaux, économiques et institutionnels touchant l’être humain. En font partie des disciplines telles l’anthropologie, l’administration des entreprises et le commerce, les communications, la criminologie, la démographie, l’économie, la géographie, l’histoire, les langues, la littérature et la linguistique, le droit, la bibliothéconomie, la philosophie, les sciences politiques, la psychologie, les sciences religieuses, le service social, la sociologie ainsi que les études urbaines et régionales.

Les **sciences naturelles et génie** englobent toutes les disciplines relevant de la compréhension, de l’exploration, de l’évolution ou de l’utilisation du monde matériel. Elles comprennent le génie, les mathématiques, les sciences biologiques et physiques.

1. Dépenses par activité et secteur d’exécution

Le questionnaire couvre trois années fiscales consécutives et la configuration des trois années est identique. Par conséquent, un exemplaire des définitions et explications est suffisant.

Il faut classer les dépenses des activités scientifiques et technologiques, actuelles et projetées, selon le genre d’activités scientifiques et selon le secteur d’exécution de travaux dans lequel ces activités ont été ou seront menées.

Scientific and technological (S&T) activities are required for the generation, dissemination or initial application of the new S&T knowledge. The central activity is scientific **research and experimental development (R&D)**. In addition there are a number of activities closely related to R&D, and are termed **related scientific activities (RSA)**. Those identified as being appropriate for the federal government in the social sciences and humanities are: general purpose data collection, information services, special services and studies and education support.

The performer is equivalent to the sector in which the scientific activity is conducted. The basic distinction is between intramural and extramural performance. Extramural payments are classified on the basis of the performance sectors to which they are made. The appropriate extramural performers are Business enterprise, Higher education, Canadian non-profit institutions, foreign performers, provincial and municipal governments, and other performers.

I. Research and experimental development

Research and experimental development – creative work undertaken on a systematic basis in order to increase the stock of scientific and technical knowledge including knowledge of humans, culture and society and the use of this stock of knowledge to devise new applications.

R&D requires the acquisition of knowledge and not just information. **New** knowledge involves the integration of newly acquired information into existing hypotheses, the formulation and testing of new hypotheses or the re-evaluation of existing observations.

An R&D project generally has three characteristics:

- a substantial element of uncertainty, novelty and innovation;
- a well-defined project design;
- a report on the procedures and results of the projects.

Examples:

1. Investigation of the factors determining regional variations in economic growth.
2. Studies of the effects of an urban development scheme on family group cohesiveness.
3. Investigation of the variables affecting the educational performance of children drawn from different social and ethnic groups.
4. Development of reward systems which take into account the different motives, attitudes and perception of management and workers.

Les activités scientifiques et technologiques (S-T) comprennent des travaux d'innovation, de diffusion et de mise en application de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques. L'activité principale est celle de **la recherche et du développement expérimental (R-D)**. Il existe en outre un certain nombre d'activités étroitement liées à la R-D. Les **activités scientifiques connexes (ASC)** du gouvernement fédéral en matière des sciences sociales et humaines comprennent la collecte de données générales, les services de renseignements, études et services spéciaux et l'aide à l'éducation.

L'exécutant est le secteur dans lequel l'activité scientifique est menée. La distinction fondamentale est l'exécution intra-muros ou extra-muros. Les paiements pour des travaux extra-muros sont classés d'après les secteurs d'exécution auxquels ils sont versés. Les exécutants de travaux extra-muros désignés sont les entreprises commerciales, les établissements d'enseignement supérieur, les institutions canadiennes sans but lucratif, les exécutants étrangers, les gouvernements provinciaux et municipaux et les autres exécutants.

I. Recherche et développement expérimental

Recherche et développement expérimental – les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.

La R-D nécessite non seulement de l'information, mais également l'acquisition de certaines connaissances. Ces **nouvelles** connaissances comprennent l'incorporation de nouveaux renseignements aux hypothèses existantes, la formulation et la vérification de nouvelles hypothèses ou la réévaluation d'observations déjà faites.

Un projet en R-D présente en général trois points particuliers :

- un élément important d'incertitude, de nouveauté et d'innovation;
- un schéma de projet bien conçu;
- un compte rendu des modalités et des résultats de ce projet.

Exemples :

1. Enquête concernant les facteurs qui peuvent déterminer les variations régionales de la croissance économique.
2. Études des effets d'un programme d'expansion urbaine sur la cohésion du groupe familial.
3. Études portant sur les variables du rendement scolaire d'enfants provenant de différents groupes sociaux et ethniques.
4. Mise au point de systèmes de récompenses qui tiendront compte des différentes motivations, des attitudes et des perceptions de l'employeur et des travailleurs.

Both “research” and “development” are often used with different meanings in the government. For example, it is increasingly common to hear that a person is “researching” something (i.e. the person is looking for information about something). Similarly, there are many units with either “research” or “development” or both terms in their titles which are concerned primarily with information gathering, speech writing, preparation of position papers or departmental organization. These should be excluded from the scientific activity of R&D.

Many social scientists perform work in which they bring the established methodologies and facts of the social sciences and humanities to bear upon a particular problem, but which cannot be classified as research. The following are examples of work which might be included in this category and **are not** R&D: interpretative commentary on the probable economic effects of a change in the tax structure using existing economic data; forecasting future changes in the pattern of the demand for social services within a given area arising from an altered demographic structure; operations research as a contribution to decision-making, e.g. planning the optimal distribution system for a factory; the use of standard techniques in applied psychology to select and classify industrial and military personnel, students, etc., and to test children with reading or other disabilities.

Item 1. In-house R&D - R&D performed by personnel of the reporting program. It may include R&D carried out on behalf of another program on a cost recovery basis.

Item 2. Contracts - payments to organizations or individuals outside the federal government for the conduct of R&D by the recipient or to provide support for the federal government's in-house R&D programs.

a) **R&D contracts** - contracts to an outside institution or individual to fund R&D **performed** by the institution or individual. The criterion is: would the performer report the contract as intramural government-funded R&D if asked? If the answer is yes the activity would be an R&D contract, if no it would be a supporting contract. Contracts to other federal government departments should be reported as a transfer of funds on page 16 of the questionnaire.

b) **Supporting contracts** - contracts to an outside institution or individual to provide goods or services necessary to support the in-house R&D program. Examples are contracts with data processing firms for computing services, maintenance contracts for R&D facilities, or procurement contracts for specialized equipment which is not considered capital. The **total** amount reported for this activity should be reported under the **intramural** column on pages 5 to 7.

Contracts for related scientific activities (RSA) should continue to be reported in the appropriate activity and performance sector spaces provided on the questionnaire.

Au gouvernement, on utilise souvent les mots « recherche » et « développement » en leur donnant des sens différents. Par exemple, il est de plus en plus courant d'entendre parler d'une personne qui « fait de la recherche » au sujet de quelque chose (c'est-à-dire que la personne cherche de l'information concernant quelque chose). De la même façon, il existe de nombreux services qui utilisent les mots recherche ou développement, ou les deux à la fois, dans leurs titres, mais qui s'occupent surtout de l'accumulation de renseignements, de rédaction de discours, de préparation d'énoncés de principes ou d'organisation ministérielle. Ces tâches ne devraient pas faire partie des activités scientifiques en R-D.

En sciences sociales et humaines, de nombreux chercheurs appliquent les méthodes et les principes propres à ce domaine à un problème particulier, mais cette activité ne saurait être considérée comme une recherche en soi. Voici des exemples d'activités qui devraient être inclus dans cette catégorie, mais qui **ne sont pas** considérées comme de la R-D : commentaires visant à l'interprétation de l'incidence économique possible d'un changement du système d'imposition au moyen de données économiques existantes; prévisions quant aux changements susceptibles d'influer sur la demande de services sociaux d'une région donnée à la suite de modifications apportées à la structure démographique; recherche opérationnelle en tant que contribution à la prise de décision, par exemple, la planification d'un système optimal de distribution à l'intention d'une usine de fabrication; l'utilisation de techniques courantes en psychologie appliquée en vue de sélectionner et de classer le personnel militaire et industriel, les étudiants, etc. et d'évaluer les problèmes de dyslexie et autres handicaps des enfants.

Article 1. R-D interne - R-D effectuée par le personnel du programme concerné. Elle peut comprendre la R-D menée pour un autre programme et financée selon la formule de recouvrement de fonds.

Article 2. Contrats - Versements à des organismes ou à des particuliers ne faisant pas partie du gouvernement fédéral pour les travaux de R-D menés par le récipiendaire ou en vue de fournir un appui à un programme de recherche interne du gouvernement fédéral.

a) **Contrats de R-D** - Contrats accordés à un organisme ou à un particulier de l'extérieur en vue de financer la R-D **exécutée** par l'établissement ou le particulier. La condition sera de savoir si l'exécutant devra déclarer le contrat comme de la R-D intra-muros financée par le gouvernement si on lui en fait la demande? Si la réponse est oui l'activité devrait être un contrat R-D, si non il devrait être un contrat secondaire. Les contrats accordés aux autres ministères de l'administration fédérale devraient être rapportés comme un transfert de fonds à la page 16 du questionnaire.

b) **Contrats secondaires** - Contrats accordés à un établissement ou à un particulier de l'extérieur en vue de fournir les biens et services nécessaires à un programme de R-D interne, par exemple les contrats avec les sociétés de traitement de l'information pour des services en informatique, des contrats pour l'entretien des installations de R-D ou des contrats d'achat de matériel spécialisé qui ne fait pas partie de l'immobilisation. Le montant **total** relatif à cette activité doit être rapporté à la colonne **intra-muros** des pages 5 à 7.

Les contrats liés aux activités scientifiques connexes (ASC) doivent être inscrits dans le questionnaire à la rubrique appropriée de l'activité et du secteur d'exécution.

Item 3. R&D grants and contributions – awards to organizations or individuals for the conduct of R&D and intended to benefit the recipients rather than provide the program with goods, services or information. These funds are normally identical to that portion of the budgetary “grants and contributions” line object of expenditure which is devoted to R&D activities.

Grants and contributions for related scientific activities (RSA) are to be reported in the appropriate activity and performance sector spaces provided on the questionnaire.

Item 4. Research fellowships – awards to individuals for advanced research training and experience. Awards intended primarily to support the education of the recipients should be reported as “education support”.

Item 5. Administration of extramural programs – the costs of identifiable units engaged in the administration of contracts and grants and contributions for scientific activities that are to be performed outside the federal government. These expenditures should be broken down by the type of scientific activity supported, i.e. R&D or RSA.

Item 6. Capital expenditures - expenditures on construction, acquisition or preparation of land, buildings, machinery and equipment are **capital expenditures**. All other expenditures are **current expenditures**.

II. Related scientific activities

Those activities which complement and extend R&D by contributing to the generation, dissemination and application of scientific and technological knowledge. The kinds of related scientific activities for the social sciences and humanities are described below.

Item 7. General purpose data collection – the routine gathering, processing, collating, analysis and publication of information on human phenomena using surveys, regular and special investigations and compilations of existing records. It excludes data collected primarily for internal administrative purposes (e.g. departmental personnel statistics) as well as the collection of data as part of an R&D project.

Data collected as part of an existing or proposed research project are charged to research. Similarly, the costs of analyzing existing data as part of a research project are R&D costs, even when the data were originally collected for some other purpose. The development of new techniques for data collection is also to be considered a research activity. The institutions involved are generally the statistical bureaus of Canadian governments and the statistical sections of departments and agencies. If there are units whose principal activity is R&D, their costs and personnel should be assigned to R&D; specialized libraries with separate budgets should be assigned to information services.

Article 3. Subventions et contributions de R-D – Subventions versées à des organismes ou à des particuliers pour des travaux de R-D qui profiteront aux bénéficiaires plutôt que d’apporter au personnel du programme des biens, des services ou de l’information. Ces fonds sont habituellement identiques au poste budgétaire « subventions et contributions » touchant les activités de R-D.

Les subventions et les contributions liées aux activités scientifiques connexes (ASC) doivent être inscrites dans le questionnaire à la rubrique appropriée de l’activité et du secteur d’exécution.

Article 4. Bourses de recherche – Subventions accordées à des particuliers pour une formation avancée en recherche et pour l’acquisition d’expérience. Les sommes consacrées principalement à défrayer les bénéficiaires du coût des études entreprises doivent être inscrites comme « aide à l’éducation ».

Article 5. Administration des programmes extra-muros – Coûts des services pouvant être identifiés comme s’occupant de l’administration des contrats et des subventions ainsi que des contributions à des activités scientifiques qui doivent être menées en dehors du cadre du gouvernement fédéral. Ces dépenses devraient être réparties entre les genres d’activités scientifiques appuyés, c’est-à-dire R-D ou ASC.

Article 6. Dépenses en immobilisations - Les dépenses de construction, d’acquisition ou de préparation des terres, des immeubles, des appareils et de l’équipement constituent des **dépenses en immobilisations**. Toutes les autres dépenses sont des **dépenses courantes**.

II. Activités scientifiques connexes

Les activités qui complètent et élargissent le champ de la R-D en contribuant à la création, à la diffusion et à l’application des connaissances scientifiques et technologiques. Les genres d’activités scientifiques connexes, pour les sciences sociales sont énumérés ci-dessous.

Article 7. Collecte de données générales – Rassemblement, traitement, classement, analyse et publication d’information concernant des phénomènes humains, en se servant d’études, de recherches courantes et spéciales ainsi que de la compilation des données existantes. Cela ne comprend pas la collecte de données dans un but d’administration interne (par exemple, les statistiques sur le personnel du ministère) ni le rassemblement de données qui font partie d’un projet en R-D.

Le coût de la collecte des données pour un programme de recherche en cours ou proposé entre dans les frais de recherche. De la même façon, les coûts d’analyse de données existantes faisant partie d’un projet de recherche constituent des frais de R-D, même si les données ont tout d’abord été rassemblées à d’autres fins. De même, on considère comme activité de recherche toute mise au point de nouvelles techniques de la collecte de données. Au nombre de ces établissements, on retrouve les bureaux de statistique des gouvernements canadiens et les sections de statistiques des ministères et des organismes. Les déboursés et le personnel des services dont la principale activité est la R-D doivent être réservés à la R-D; les bibliothèques spécialisées disposant de budgets distincts doivent relever des services de renseignements.

Item 8. Information services – all work directed to recording, classifying, translating and disseminating scientific and technological information as well as museum services. Included are the operations of scientific and technical libraries, S&T consulting and advisory services, the Patent Office, the publication of scientific journals and monographs, and the organizing of scientific conferences. Grants for the publication of scholarly works are also included.

General purpose information services or information services directed primarily towards the general public are excluded, as are general departmental and public libraries. When individual budgets exist, the costs of libraries which belong to institutions otherwise entirely classified to another activity, such as R&D, should be assigned to information services. The costs of printing and distributing reports from another activity, such as R&D, are normally attributable to that activity.

Sub category under Information services:

Museum services – the collecting, cataloguing and displaying of specimens and representations relating to human history, social organization and creations. The activity involves a systematic attempt to preserve and display the works of human beings and to provide information on their works, history, and nature. The scientific activities of historical museums, archeological displays, and art galleries are included. In all cases the costs of providing entertainment and recreation to visitors should be excluded (e.g. restaurants, children's gardens and museums).

When a museum also covers aspects of natural history, the museum's operation should be divided between the social and natural sciences. However, museums of science and technology, war, etc., which display synthetic or artificial objects and may also illustrate the operations of certain technologies, should be considered as engaged in museum services in social sciences.

Item 9. Special services and studies – systematic investigations carried out in order to provide information needed for planning or policy formulation. Demonstration projects are also included.

The work is usually carried out by specialized units in some government departments, by consultants, by royal commissions, and by task forces. The activity is similar to R&D since it may require innovative analyses and a high degree of scientific ability. However, such studies are not intended to acquire new knowledge but to provide specific answers to specific problems (generally immediate, localized and perhaps temporary). The day-to-day operations of units concerned with departmental planning, organization or management are not normally included (i.e. administrative records kept by departments of education) but special projects may be relevant.

Article 8. Services de renseignements – Tout travail se rapportant à l'inscription, à la classification, à la traduction et à la diffusion d'information scientifique et technologique et les musées. Ceci comprend le fonctionnement des bibliothèques scientifiques et techniques, les services consultatifs et de renseignements scientifiques et technologiques, le Bureau des brevets, la publication de journaux et de monographies scientifiques ainsi que l'organisation de conférences scientifiques. Cette catégorie comprend également les subventions utilisées pour la publication de travaux scientifiques théoriques.

Cette catégorie ne comprend pas les services d'information générale ni les services d'information du grand public telles les bibliothèques d'ordre général des ministères et les bibliothèques publiques. Lorsqu'il existe des budgets distincts, les frais encourus par les bibliothèques appartenant à des établissements s'intéressant par ailleurs à une autre activité, telle la R-D, doivent être imputés aux services de renseignements. Les frais d'impression et de diffusion des rapports portant sur une autre activité, par exemple, de la R-D, sont normalement imputables à cette activité.

Sous-catégorie comprise dans les services de renseignements :

Musées – Rassemblement, inventaire et expositions d'objets et de reproductions liées à l'histoire, à l'organisation sociale et aux créations de l'humanité. Cette activité a pour but de conserver et de présenter systématiquement les travaux des êtres humains et de renseigner sur leurs travaux, son histoire et sa nature. Cette catégorie comprend les activités scientifiques des musées historiques, les expositions archéologiques et les galeries d'art. Dans tous les cas, sont exclus les frais des services et des divertissements offerts aux visiteurs (par ex. restaurants, jardins des enfants et musées).

Lorsqu'un musée s'intéresse également aux sciences naturelles, ses activités devraient se partager entre les sciences naturelles et sociales. Cependant, les musées des sciences et de la technologie, et les musées de guerre, etc., qui exposent des objets artificiels ou synthétiques et qui illustrent parfois même le fonctionnement de certaines techniques, devraient être classés dans la catégorie des musées consacrés aux sciences sociales.

Article 9. Études et services spéciaux – Recherches systématiques entreprises dans le but de fournir des renseignements nécessaires à la planification, à l'élaboration ou à l'orientation de politiques. Cette catégorie comprend également les projets-pilotes.

Ce genre de travail est habituellement exécuté par des services spécialisés au sein de certains ministères, des experts-conseils, des commissions royales d'enquête et des groupes d'étude. Cette activité ressemble à la R-D du fait qu'elle peut demander des analyses innovatrices et une très grande compétence scientifique; cependant, cette activité ne vise pas le développement des connaissances humaines, mais plutôt l'élaboration de solutions précises à des problèmes déterminés (en général, pressants, assez bien circonscrits et, peut-être temporaires). Les opérations journalières n'appartiennent pas normalement à cette catégorie (c.-à-d. les documents administratifs conservés par les ministères de l'Éducation), mais certains projets spéciaux peuvent en faire partie.

Sub categories under Special services and studies include:

Economic and feasibility studies – investigations of the socio-economic characteristics and implications of specific situations. Such studies are generally limited to a specific problem and involve the application of established social science techniques and methodologies.

Operations and policy studies – the analysis and assessment of departmental programs, policies and operations, the activities of units concerned with the continuing analysis and monitoring of external phenomena (e.g. foreign economic statistics, defence and security information) as well as studies to provide an information base for policy development. The work is carried out by specialized units in some government departments, by consultants, by royal commissions and by task forces.

Item 10. Education support – grants to individuals or institutions on behalf of individuals which are intended to support the post-secondary education of students in technology and the social sciences. General purpose grants to educational institutions are excluded. The activity includes the support of foreign students in their studies of the social sciences at Canadian or foreign institutions. Grants intended primarily to support the research of individuals at universities are either R&D grants or research fellowships.

Awards intended primarily to support the education of the recipients should be reported as “education support”.

Item 11. Administration of extramural programs – the costs of identifiable units engaged in the administration of contracts and grants and contributions for scientific activities that are to be performed outside the federal government. These expenditures should be broken down by the type of scientific activity supported, i.e. R&D or RSA.

Item 12. Capital expenditures - expenditures on construction, acquisition or preparation of land, buildings, machinery and equipment are **capital expenditures**. All other expenditures are **current expenditures**.

III. Performers

Intramural includes costs incurred for scientific activities carried out by in-house personnel of units assigned to the program, the related acquisition of land, buildings, machinery and equipment for scientific activities; the administration of scientific activities by program employees and the purchase of goods and services to support in-house scientific activities.

The intramural expenditures reported for scientific activities are those direct costs, including salaries, associated with scientific programs. The costs should include that portion of a program's contribution to employee benefit plans (e.g., superannuation) which is applicable to the scientific personnel within the program.

Études et services spéciaux comprennent les sous-catégories suivantes :

Études sur l'économie et la faisabilité – Enquête portant sur les caractéristiques socio-économiques et l'incidence de certaines situations. Ces études se limitent habituellement à un problème particulier et comprennent la mise en application de techniques et de méthodologies établies dans le domaine des sciences sociales.

Études sur les opérations et la politique – Analyse et évaluation des programmes, des politiques et des activités du ministère, les activités des services qui s'occupent en permanence de l'analyse et de la surveillance de phénomènes externes (par exemple : les statistiques touchant les économies étrangères, l'information concernant la défense et la sécurité) de même que les études visant à fournir de l'information qui servira de base à l'élaboration d'une politique. Le travail est mené par des services spécialisés dans certains ministères, des experts-conseils, des commissions royales d'enquête et des groupes d'études.

Article 10. Aide à l'éducation – Subventions versées à des particuliers (ou à des institutions au nom de particuliers) dans le but d'aider les étudiants à poursuivre leurs études post-secondaires dans le domaine des sciences sociales. Cette catégorie ne comprend pas les subventions générales accordées à des établissements d'enseignement. Cette activité comprend l'appui aux étudiants étrangers pour la poursuite d'études en sciences sociales dans les maisons d'enseignement canadiennes ou étrangères. Les subventions visant surtout à appuyer la recherche menée par des particuliers dans des universités, sont des subventions en R-D ou des bourses de recherche.

Les sommes consacrées principalement à défrayer les bénéficiaires du coût des études entreprises doivent être inscrites comme « aide à l'éducation ».

Article 11. Administration des programmes extra-muros – Coûts des services pouvant être identifiés comme s'occupant de l'administration des contrats et des subventions ainsi que des contributions à des activités scientifiques qui doivent être menées en dehors du cadre du gouvernement fédéral. Ces dépenses devraient être réparties entre les genres d'activités scientifiques appuyés, c'est-à-dire R-D ou ASC.

Article 12. Dépenses en immobilisations - Les dépenses de construction, d'acquisition ou de préparation des terres, des immeubles, des appareils et de l'équipement constituent des **dépenses en immobilisations**. Toutes les autres dépenses sont des **dépenses courantes**.

III. Exécutants

Intra-muros englobe les dépenses touchant les activités scientifiques menées par le personnel interne des services faisant partie du programme; l'acquisition connexe de terres, d'immeubles, d'appareils et d'équipement nécessaires aux activités scientifiques; l'administration des activités scientifiques par les employés du programme; l'achat de biens et services nécessaires aux activités scientifiques internes.

Les dépenses intra-muros inscrites pour les activités scientifiques sont les coûts directs, incluant les salaires, dérivés des programmes scientifiques. Ces coûts devraient comprendre une partie des contributions du programme au régime d'avantages sociaux des employés (par exemple : pension de retraite) qui s'applique au personnel scientifique au sein du programme.

Non-program ("indirect") costs such as the value of services provided by other departments without charge and accommodation provided by the reporting program are to be excluded. Support services (i.e. administration, finance) provided by the reporting program, proportional to S&T expenditures should be included.

Extramural performers are groups being funded for S&T activities by the federal government sector. In this survey the extramural performers include:

Business enterprise – business and government enterprises including public utilities and government-owned firms. Incorporated consultants providing scientific and engineering services are also included. Industrial research institutes located at Canadian universities are considered to be in the higher education sector.

Higher education – composed of all universities, colleges of technology and other institutes of post-secondary education, whatever their source of finance or legal status. It also includes all research institutes, experimental stations and clinics operating under the direct control of, or administered by, or associated with, the higher education establishments.

Canadian non-profit institutions – charitable foundations, voluntary health organizations, scientific and professional societies, and other organizations not established to earn profits. Non-profit institutions primarily serving or controlled by another sector should be included in the controlling sector.

Provincial and municipal governments – departments and agencies of these governments. Government enterprises, such as provincial utilities are included in the Business enterprise sector, and hospitals in the Canadian non-profit institutions sectors.

Foreign performers – all foreign government agencies, foreign companies (including foreign subsidiaries of Canadian firms), international organizations, non-resident foreign nationals and Canadians studying or teaching abroad.

Other performers – include provincial research councils, and individuals or organizations in Canada not belonging to any of the above sectors.

2. PERSONNEL

Intramural expenditure data should be supported by data on the personnel devoted to scientific activities by all the employees engaged in these activities.

Full-time equivalent (FTE) – a measure of the time actually devoted to the conduct of scientific activities. An employee who is engaged in scientific activities for half a year has a full-time equivalence of 0.5. Personnel data reported should be consistent with expenditure data.

Scientific and professional – people in jobs that require at least one academic degree or nationally recognized professional qualification, as well as those with equivalent experience.

Les coûts ne faisant pas partie du programme (« frais indirects ») comme la valeur des services fournis gratuitement par d'autres ministères ainsi que des locaux fournis par le programme concerné n'entrent pas dans cette catégorie. Les coûts qui faisant partie du programme comme les frais d'administration et de finance devraient être inclus dans une proportion des dépenses S-T.

Les **exécutants extra-muros** sont les organismes qui reçoivent les paiements pour les activités de S-T de l'administration fédérale. Pour cette enquête, les exécutants extra-muros sont les suivants :

Entreprises commerciales – Entreprises commerciales et gouvernementales, y compris les services publics et les sociétés qui appartiennent au gouvernement. Comprend aussi les experts-conseils qui fournissent un service en science et en génie. Les instituts de recherches industrielles situées dans des universités canadiennes relèvent du secteur de l'enseignement supérieur.

Enseignement supérieur – Englobe toutes les universités, tous les instituts de technologie ainsi que les autres établissements postsecondaires, quels que soient l'origine de leurs ressources financières et leur statut juridique. Il comprend aussi tous les instituts de recherche, les stations d'essais et les cliniques qui travaillent sous le contrôle direct des établissements d'enseignement supérieur, ou qui sont administrés par ces derniers, ou rattachés à eux.

Institutions canadiennes sans but lucratif – Fondations, organismes sanitaires bénévoles, sociétés scientifiques et professionnelles et autres organismes sans but lucratif. Les institutions sans but lucratif travaillant surtout pour un autre secteur ou contrôlés par celui-ci devraient entrer dans la catégorie de ce dernier.

Administrations provinciales et municipales – Les ministères et les organismes de ces administrations. Les entreprises gouvernementales telles les services publics provinciaux sont classées dans le secteur « entreprises commerciales », et les hôpitaux dans le secteur institutions canadiennes sans but lucratif.

Exécutants étrangers – Tous les gouvernements étrangers, les sociétés étrangères (y compris les filiales étrangères des sociétés canadiennes), les organismes internationaux, les étrangers non résidents et les Canadiens étudiant ou enseignant à l'étranger.

Autres exécutants – Englobent les conseils de recherches provinciaux et les individus ou les organismes au Canada qui n'appartiennent à aucun des secteurs susmentionnés.

2. PERSONNEL

Les dépenses intra-muros devraient être exprimées à partir de données sur le personnel allouées aux activités scientifiques et technologiques effectuées par tous les employés concernés.

Équivalents temps plein (ETP) – Mesure du temps réellement consacré aux activités scientifiques. Un employé qui se livre à des activités scientifiques pendant six mois représente l'équivalent temps plein de 0,5. Les données inscrites sur le personnel devraient correspondre aux données sur les dépenses.

Scientifique et professionnel – les employés qui occupent des postes exigeant au moins un diplôme universitaire ou qui sont membres d'un ordre professionnel reconnu à l'échelle nationale et les employés possédant une expérience équivalente.

Technical – people in jobs that require specialized vocational or technical training beyond the secondary level (e.g., community colleges and technical institutes) as well as those with experience equivalent to this training.

Other – clerical, secretarial, administrative, operational and other support personnel.

In regard to personnel resources there are two caveats:

- where the S&T activities are a part of the program being reported, only auxiliary staff relevant to the S&T activities are reported on a prorated basis;
- whenever financial and administrative support is provided from another program, that support is allocated to the S&T resources for the program being reported.

3. Sources of funds for total scientific and technological activities

This question identifies the sources of funds for expenditures on scientific activities reported for all three years. It will help to ensure that work funded from outside the department is not overlooked.

Departmental S&T budget – that portion of the total departmental budget which was spent on social science and humanities activities.

Revenues to / from other departments – money transferred into this program from another federal department or money transferred from this program to another federal department for activities in the social sciences and humanities.

Provincial government departments – all funds from the provincial government used for social science and humanities activities. The funds are referred to as payments, contributions, transfers, etc. Also include provincial portions of federal-provincial cost sharing programs performed by the department program.

Business enterprises – all funds from business enterprises used for social science and humanities activities performed by the department.

Other – all funds for social science and humanities activities from sources not specified above.

4. Scientific and technological expenditures by socio-economic objectives

Socio-economic objectives allow departments to classify their S&T resource allocations according to the purpose for which the expenditure is intended. The objectives are listed on the questionnaire at the highest level of aggregation with sub-levels given here for clarification of categories. In many cases, projects have multiple objectives and a department should assign its expenditures consistent with the stated objectives of the department. Care must be taken to avoid "double counting".

Technique – les employés qui occupent des postes exigeant une formation professionnelle ou technique spécialisée d'un niveau supérieur au secondaire (par exemple, dans les collèges communautaires et les instituts techniques) et les employés possédant une expérience équivalente.

Autre – les employés de bureau, les secrétaires, les agents d'administration, le personnel d'exploitation et les autres employés de soutien.

En ce qui concerne les ressources en personnel, deux mises en garde sont nécessaires :

- lorsque les activités en S-T forment seulement une partie d'un programme, on n'inscrit que le personnel auxiliaire rattaché aux activités en S-T, sur une base proportionnelle;
- chaque fois que le soutien financier et administratif est fourni par un autre programme, ce soutien est considéré comme une partie des ressources de S-T du programme visé.

3. Sources de financement des activités scientifiques et technologiques totales

Cette question identifie la source de financement des dépenses au titre de la S-T rapportées pour les trois années. Ceci assure que le financement extérieur au ministère ne sera pas oublié.

Budget S-T du ministère – la partie du budget total du ministère déclarant qui a été consacrée aux activités en sciences sociales et humaines.

Revenus à / des autres ministères – les sommes transférées au programme d'un autre ministère ou les sommes retirées du programme à un autre ministère pour le financement de travaux et des activités en sciences sociales et humaines.

Ministères des administrations provinciales – tous les fonds provenant de l'administration provinciale et utilisés pour financer les activités en sciences sociales et humaines. Ces fonds peuvent être désignés comme des paiements, des contributions, des transferts, etc. Inclure, s'il y a lieu, la portion provinciale de tous programmes fédéral-provincial à frais partagé exécutés par ce ministère, et identifier les programmes.

Entreprises commerciales – tous les fonds provenant des entreprises commerciales destinés aux activités en sciences sociales et humaines exécutées par le ministère déclarant.

Autres – tous les fonds destinés aux activités en sciences sociales et humaines qui proviennent de sources autres que celles mentionnées ci-dessus.

4. Dépenses scientifiques et technologiques selon le domaine de classifications socio-économique

Les objectifs socio-économiques permettent aux ministères de classer l'allocation des ressources en S-T selon l'intention fixée pour les dépenses. Les objectifs apparaissent sur le questionnaire au plus haut niveau d'agrégation avec des sous-niveaux pour la clarification des catégories. Il est arrivé souvent que certains projets présentent des applications multiples. Les dépenses pour ces projets devraient être imputées sur les domaines les plus prioritaires et il faut éviter de les « compter deux fois ».

The objectives are based on the Nomenclature for the Analysis and Comparison of Scientific Programmes and Budgets (NABS) produced by the Statistical Office of the European Communities (Eurostat).

- 1. Exploration and exploitation of the Earth** – scientific activities with objectives related to the exploration of the Earth's crust and mantle, seas, oceans and atmosphere, and scientific activities on their exploitation. It also includes climatic and meteorological research, polar exploration (under various headings, as appropriate) and hydrology.

Examples:

- Mineral, oil and natural gas prospecting
- Exploration and exploitation of the sea-bed
- Earth's crust and mantle excluding sea-bed and studies of soil for agriculture (6)
- Hydrology – excludes scientific activities on: water supplied and disposal (2) and water pollution (3)

- Sea and oceans
- Atmosphere

Excludes: scientific activities on pollution (objective 3), soil improvement (objective 2), land-use and fishing (objective 6).

- 2. Infrastructure and general planning of land use** – scientific activities on infrastructure and land development, including research on the construction of buildings. More generally, all scientific activities relating to the general planning of land use. This includes scientific activities into protection against harmful effects in town and country planning but not scientific activities into other types of pollution (objective 3).

- 2.1 Transport systems** – covers scientific activities on transport systems, including road accident prevention and ancillary services such as electronic traffic aids and radar stations. Also included is general scientific activities on transport systems, road and rail traffic, inland waterway and sea transport, air traffic, pipeline transport systems, works transport systems, combined transport systems and scientific activities on the potential effects on the environment of the planning and operation of transport systems. Scientific activities on transport equipment is included only when it forms part of the co-ordinated programmes for the development of improved and safer transport systems, otherwise, such research is classified in objective 7.

- 2.2 Telecommunications systems** – covers scientific activities on telecommunications services and the planning and organization of telecommunications networks. It includes, in particular, general scientific activities on telecommunications systems, telephones, telex, data transmission, radio and television (including cable TV).

Les objectifs sont basés sur la Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques qui sont produits par l'office statistique des communautés européennes (Eurostat).

- 1. Exploration et exploitation du milieu terrestre** – Les activités scientifiques dont les objectifs sont liés à l'exploration de la croûte et de l'enveloppe terrestres, des mers, des océans et de l'atmosphère, ainsi que les activités scientifiques sur leur utilisation. Les activités scientifiques climatologiques et météorologiques ainsi que l'exploration polaire (si nécessaire dans les divisions différentes) et l'hydrologie sont également incluses.

Exemples :

- Prospection minière, pétrolière et gazière
- Exploration et exploitation des fonds marins
- Croûte et enveloppe terrestres, à l'exclusion des fonds marins et les analyses du sol à des fins agricoles (6)
- Hydrologie – exclure les activités scientifiques sur le captage et la distribution de l'eau (2) et la pollution des eaux (3)

- Mers et océans
- Atmosphère

Exclure : les activités scientifiques en matière de pollution (objectif 3), les recherches sur l'amendement et l'utilisation des sols (objectif 2), les recherches en rapport avec la pêche (objectif 6).

- 2. Infrastructures et aménagement du territoire** – Les activités scientifiques dans le domaine des infrastructures et de l'aménagement du territoire, ainsi que dans celui de la construction des bâtiments. D'une manière générale, toutes les activités scientifiques se rapportant à l'organisation générale du territoire. Il couvre aussi la protection de celui-ci contre les effets nuisibles de l'aménagement des espaces urbains et ruraux. Il ne comprend pas les activités scientifiques relatives à d'autres types de pollution (objectif 3).

- 2.1 Systèmes de transport** – Les activités scientifiques concernant les services de transport, y compris la prévention des accidents de la route, et les services auxiliaires tels que l'aide électronique à la circulation et les stations radar. Elle comprend également les activités scientifiques relatives à la prévention et à l'organisation des réseaux routiers. Elle inclut les activités scientifiques à caractère général sur les systèmes de transport, les transports routiers et ferroviaires, la navigation intérieure et hauturière, le trafic aérien, le transport par canalisations, la manutention, les systèmes de transport combiné, ainsi que les recherches sur les répercussions potentielles sur l'environnement de la planification et de la mise en œuvre de systèmes de transport. Les activités scientifiques en matière d'équipements de transport sont incluses lorsqu'elles font partie d'un programme coordonné destiné à améliorer les systèmes de transport et à leur assurer une sécurité accrue; sinon, de telles recherches sont classées à l'objectif 7.

- 2.2 Systèmes de télécommunications** – Inclut les activités scientifiques relatives aux services de télécommunications ainsi qu'à la planification et à l'organisation des réseaux de télécommunications. Cette division comprend notamment les activités scientifiques à caractère général sur les systèmes de télécommunications, les téléphones, les télécopieurs, la télématique, la radiophonie et la télévision (y compris par câble).

2.3 Other scientific activities – covers scientific activities on the infrastructure and general planning of land use.

Examples:

- General scientific activities
- General planning of land-use
- Construction and planning of buildings
- Civil engineering – excludes scientific activities on building materials and industrial processes (objective 7)
- Water supply

3. Control and care of the environment – covers scientific activities into the control of pollution, aimed at the identification and analysis of the sources of pollution and their causes, and all pollutants, including their dispersal in the environment and the effects on man, species (fauna, flora, microorganisms) and biosphere. Development of monitoring facilities for the measurement of all kinds of pollution is included. The same is valid for the elimination and prevention of all forms of pollution in all types of environment.

Examples:

- Protection of atmosphere and climate
- Protection of ambient air
- Solid waste
- Protection of ambient water
- Protection of soil and groundwater
- Noise and vibration
- Protection of species and habitats
- Protection against natural hazards
- Radioactive pollution
- Other scientific activities on the environment

4. Protection and improvement of human health – scientific activities aimed at protecting, promoting and restoring human health broadly interpreted to include health aspects of nutrition and food hygiene. It ranges from preventative medicine, including all aspects of medical and surgical treatment, both for individuals and groups, and the provision of hospital and home care, to social medicine and pediatric and geriatric research.

Examples:

- Medical scientific activities, hospital treatment, surgery
- Preventive medicine
- Biomedical engineering and medicines
- Occupational medicine
- Nutrition and food hygiene
- Drug abuse and addiction
- Social medicine
- Hospital structure and organization of medical care

5. Production, distribution and rational utilization of energy – covers scientific activities into the production, storage, transportation, distribution and rational use of all forms of energy. It also includes scientific activities on processes designed to increase the efficiency of energy production and distribution, and the study of energy conservation.

2.3 Autres activités scientifiques - les infrastructures et l'aménagement du territoire.

Exemples :

- Activités scientifiques à caractère général
- Aménagement général du territoire
- Construction et aménagement des bâtiments
- Génie civil – exclure les activités scientifiques portant sur les matériaux de construction et les procédés industriels (objectif 7)
- Approvisionnement en eau

3. Pollution et protection de l'environnement – Couvre les recherches relatives à la lutte contre la pollution, axées sur l'identification et l'analyse des sources de pollution et leurs causes, et les substances polluantes de tous ordres, y compris leur diffusion et leurs effets sur l'homme, sur les espèces vivantes (faune, flore, microorganismes) et sur la biosphère. Cet objectif comprend les recherches de développement d'installations de contrôle pour la mesure de tout type de pollution, ainsi que pour l'élimination et la prévention de tout type de pollution dans tous les biotopes.

Exemples :

- Atmosphère et climat
- Air ambiant
- Déchets solides
- Eau
- Sol et nappe phréatique
- Bruit et vibrations
- Espèces vivantes et biotopes
- Risques naturels
- Radioactivité
- Autres activités scientifiques en matière d'environnement

4. Santé publique – Comprend la recherche scientifique visant à protéger, promouvoir et rétablir la santé publique au sens le plus large, c'est-à-dire y compris également les aspects sanitaires de la nutrition et de l'hygiène alimentaire. Il couvre un domaine qui va de la médecine préventive, y compris tous les aspects de la médecine et de la chirurgie curatives tant au plan individuel que collectif, et de la fourniture des soins en milieu hospitalier et à domicile, à la médecine sociale, à la pédiatrie et à la gériatrie.

Exemples :

- Activités scientifiques médicales, traitement hospitalier, chirurgie
- Médecine préventive
- Génie biomédical et pharmacologie
- Médecine du travail
- Hygiène alimentaire et nutrition
- Drogues et toxicomanie
- Médecine sociale
- Structures hospitalières et organisation des soins

5. Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie – Comprend les activités scientifiques relatives à la production, au stockage, au transport, à la distribution et à l'utilisation rationnelle de toutes les formes d'énergie. Il englobe également les activités scientifiques relatives aux procédés permettant d'accroître le rendement de la production et de la distribution d'énergie, ainsi que celles visant aux économies d'énergie.

Examples:

- Fossil fuels and their derivatives
- Nuclear fission
- Radioactive waste management including decommissioning with regard to fuel/energy
- Nuclear fusion
- Renewable energy sources
- Rational utilization of energy

6. Agricultural production and technology – covers all scientific activities on the promotion of agriculture, forestry, fisheries and foodstuff production. It includes: scientific activities on chemical fertilizers, biocides, biological pest control and the mechanization of agriculture; research on the impact of scientific activities in the field of developing food productivity and technology.

6.1 Agriculture – covers scientific activities on animal products, veterinary medicine, crops, food technology and other scientific activities on agricultural production and technology.

6.2 Fishing – covers scientific activities on fishing, salting, drying and initial freezing of products (but not on preparation and canning (7)), scientific activities on fish-farming, exploration of new fishing grounds, exploration and development of new and unconventional sources of seafood.

6.3 Forestry – covers scientific activities into the ecological and economic aspects of forestry and timber production.

7. Industrial production and technology – covers scientific activities on the improvement of industrial production and technology. It includes scientific activities on industrial products and their manufacturing processes except where they form an integral part of the pursuit of other objectives (e.g. defence, space, energy, agriculture).

Examples:

- Increasing economic efficiency and competitiveness
- Manufacturing and processing techniques
- Petrochemical and coal by-products
- Pharmaceutical products
- Manufacture of motor vehicles and other means of transport
- Aerospace equipment manufacturing and repairing
- Electronic and related industries
- Manufacture of electrical machinery and apparatus
- Manufacture of non-electronic and non-electrical machinery
- Manufacture of medical and surgical equipment and orthopaedic appliances
- Manufacture of food products and beverages
- Manufacture of clothing and textiles and leather goods
- Recycling

Exemples :

- Combustibles fossiles et dérivés
- Fission nucléaire
- Gestion des déchets radioactifs, y compris les déchets résultant du déclassement des installations/des combustibles
- Fusion nucléaire
- Sources d'énergie renouvelables
- Utilisation rationnelle de l'énergie

6. Production et technologie agricoles – Couvre toutes les activités scientifiques visant à promouvoir les activités de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et des produits alimentaires. Il comprend les recherches scientifiques sur les engrais chimiques, les biocides, la lutte biologique et la mécanisation agricole, les études traitant de l'influence sur l'environnement des activités agricoles et sylvicoles, ainsi que les activités scientifiques visant à développer la productivité et la technologie des produits alimentaires.

6.1 Agriculture – Couvre les activités scientifiques relatives des produits animaux, médecine vétérinaire, produits végétaux, technologie alimentaire et autres activités scientifiques concernant la production et la technologie agricole.

6.2 Pêche – Couvre les activités scientifiques relatives à la pêche, à la salaison, au séchage et à la première congélation des produits (à l'exclusion de leur préparation et leur mise en conserve (objectif 7)), ainsi que les activités scientifiques relatives à la pisciculture, à la reconnaissance de nouvelles zones de pêche et à l'exploration et au développement de nouvelles ressources alimentaires non conventionnelles offertes par la mer.

6.3 Sylviculture – Couvre les activités scientifiques relatives aux aspects écologiques et économiques de la sylviculture et de l'industrie du bois.

7. Production et technologie industrielles – Couvre la recherche scientifique sur l'amélioration de la productivité et de la technologie industrielles. Il comprend les activités scientifiques sur les produits industriels et sur les procédés de production dans la mesure où elles ne font pas partie des effets de suite d'autres objectifs (par exemple : défense, espace, énergie, agriculture).

Exemples :

- Rentabilité et compétitivité
- Techniques de production
- Sous-produits de la pétrochimie et de la carbochimie
- Produits pharmaceutiques
- Construction de véhicules à moteur et d'autres moyens de transport
- Fabrication et réparation de matériel aérospatial
- Industries électroniques et connexes
- Matériels et appareils électriques
- Matériels non électroniques et non électriques
- Fabrication de matériel médical et chirurgical et d'appareils orthopédiques
- Produits alimentaires et boissons
- Produits textiles, d'habillement et en cuir
- Recyclage des déchets

8. Social structures and relationships – scientific activities on social objectives, as analysed in particular by social and human sciences, which have no obvious connection with other objectives. This analysis includes quantitative, qualitative, organizational and forecasting aspects of social problems.

Examples:

- Education, training, recurrent education and retraining
- Cultural activities
- Management of businesses and institutions
- Improvement of working conditions
- Social security system
- Political structure of society
- Social change, social processes and social conflicts
- Other scientific activities with regard to society

9. Exploration and exploitation of space – all civil space scientific activities. Corresponding scientific activities in the defence field is classified in objective 12. (Although civil space research is not, in general, concerned with particular objectives, it frequently has a specific goal, such as the increase of general knowledge (e.g. astronomy), or relates to particular applications (e.g. telecommunications satellites).

Examples:

- General scientific activities
- Scientific exploration of space
- Applied research programs
- Launch systems
- Space laboratories and space travel
- Other research on the exploration and exploitation of space

10. Non-oriented research – basic activities motivated by scientific curiosity with the objective of increasing scientific knowledge. It also includes funding used to support postgraduate studies and fellowships.

Examples:

- Mathematics and Computer Sciences
- Physical Sciences
- Chemical Sciences
- Biological Sciences
- Earth and Related (Environmental) Sciences

- Engineering Sciences
- Medical Sciences
- Agricultural Sciences
- Social Sciences
- Humanities

11. Other civil research – civil scientific activities which cannot (yet) be classified to a particular objective.

8. Structures et relations sociales – Couvre les activités scientifiques portant sur des objectifs sociaux, analysé notamment par les sciences sociales et humaines, qui n'ont pas de liens évidents avec d'autres objectifs. L'analyse en question englobe les aspects qualitatifs, quantitatifs, organisationnels et prospectifs des problèmes de comportement.

Exemples :

- Enseignement, formation, perfectionnement et recyclage
- Culture
- Gestion des entreprises et des administrations
- Amélioration des conditions de travail
- Système de sécurité sociale
- Organisation politique de la société
- Mutations, relations et conflits sociaux
- Autres activités scientifiques concernant les structures et relations sociales

9. Exploration et exploitation de l'espace – l'ensemble des activités scientifiques civiles dans le domaine de la technologie spatiale. Les activités scientifiques à finalité militaire sont classées à l'objectif 12. (Si la recherche spatiale civile n'est généralement pas axée sur un objectif spécifique, elle n'en est pas moins entreprise dans un but déterminé, par exemple, l'extension des connaissances (astronomie) ou la réalisation d'applications particulières (satellites de télécommunications).

Exemples :

- Activités scientifiques à caractère général
- Exploration scientifique de l'espace
- Recherche appliquée
- Systèmes de lancement
- Stations orbitales et astronautiques
- Autres recherches concernant l'exploration et l'exploitation de l'espace

10. Recherches non orientées – les activités fondamentales motivées par une curiosité scientifique avec l'objectif d'élargir le domaine des connaissances scientifiques. Il comprend aussi le financement des études et bourses de deuxième ou troisième cycle.

Exemples :

- Mathématique et informatique
- Physique
- Chimie
- Biologie
- Sciences de la terre et disciplines connexes (environnement)
- Sciences de l'ingénierie
- Médecine
- Sciences agricoles
- Sciences sociales
- Sciences humaines

11. Autres recherches civiles – les activités scientifiques civiles ne pouvant pas (encore) être classées dans un objectif particulier.

12. Defence – covers scientific activities for military purposes. It also includes basic research and nuclear and space research financed by ministries of defence. Civil scientific activities financed by ministries of defence, for example, in the fields of meteorology, telecommunications and health, should be classified in the relevant objectives.

5. Expenditures and personnel of scientific and technological establishment engaged in activities in the social sciences and humanities, by region

Since 1978, Statistics Canada has been collecting detailed expenditure and person year data on intramural scientific activities of federal government departments and agencies by region. These data, coupled with data from other surveys, have been used by policy planners in federal and provincial governments, research managers and the media to assess the provincial distribution of science activities in Canada.

Again this year, we are asking for the information at the regional level. We are also asking for information in both natural science and engineering establishments as well as those performing activities in the social sciences and humanities, as international **GERD** statistics include activities in both science fields.

The Canada total expenditures and personnel reported for the actual year must be consistent with data reported on intramural expenditures, column one and total personnel.

6. Transfers for social sciences and humanities activities

Include payments or recipients for contracts, transfers and joint programs from / to other federal government departments. Please identify the amount and names of the origination and recipient programs.

Enquiries should be directed to:

Marc Nadeau
Subject Matter Manager

Governments Sector
Science, Innovation and Electronic Information Division
(SIEID)
Statistics Canada
150 Tunney's Pasture Driveway
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

613-951-2541 (Fax: 613-951-9920)
e-mail: Marc.Nadeau@statcan.gc.ca

12. Défense – couvre les activités scientifiques dans le domaine militaire. Il inclut la recherche fondamentale et la recherche nucléaire et spatiale sur fonds des ministères de la Défense. Il y a lieu de classer avec les objectifs concernés les activités scientifiques civiles sur fonds des ministères de la Défense, par exemple dans le domaine de la météorologie, des télécommunications et de la santé.

5. Dépenses et personnel des établissements scientifiques et technologiques au titre des activités en sciences sociales et humaines, par région

Depuis 1978, Statistique Canada a recueilli des données détaillées sur les dépenses et les années-personnes reliées aux activités scientifiques intra-muros des ministères et organismes fédéraux par région. Ces données, combinées à celles provenant d'autres enquêtes, ont servies aux décideurs des administrations fédérales et provinciales, aux directeurs de recherche et aux médias à évaluer la répartition provinciale des activités scientifiques au Canada.

Encore cette année, nous demandons l'information au niveau des régions. Nous demandons de l'information autant aux établissements oeuvrant dans le domaine des sciences naturelles et génie qu'à ceux qui accomplissent des activités en sciences sociales et humaines, au même titre que les statistiques de la **DIRD** internationale qui incluent les activités des deux domaines scientifiques.

Le total global canadien des dépenses et du personnel rapporté pour l'année actuelle doit éгалer les dépenses intra-muros, colonne 1, et le personnel.

6. Transfert pour activités en sciences sociales et humaines

Indiquer les montants transférés ainsi que les noms des bénéficiaires et organismes finançant le programme pour les contrats, les transferts et les programmes en coparticipations.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Marc Nadeau
Gestionnaire, sujet-matière

Secteur des administrations fédérales
Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique (DSIIE)
Statistique Canada
150, promenade du Pré Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

613-951-2541 (Fax : 613-951-9920)
courriel : Marc.Nadeau@statcan.gc.ca